



SonaSpray «fc»

Devis d'application

Traitement d'absorption acoustique

Section I — Généralités

1.01 Portée des travaux

- .1 Le travail à exécuter sous cette section inclura le matériel, l'équipement, la main d'œuvre et les services requis pour la pose de la fibre de cellulose pulvérisée conformément à ces spécifications et comme indiqué sur les plans si applicable.
- .2 Une surface représentative d'au moins 100 pieds carrés devra être pulvérisée et approuvée par l'architecte et/ou le propriétaire avant l'exécution des travaux.

1.02 Ouvrages connexes

- .1 Fixations, supports, appuis, douilles et autre matériel de fixation sur la surface à être pulvérisée doivent être mis en place par les autres corps de métier avant l'application de la cellulose pulvérisée.
2. Les conduits, tuyaux, conduits de câbles ou tout autre équipement suspendu ne devraient pas être installés avant l'application de la cellulose pulvérisée.
3. Information générale 01000

1.03 Description du système / Assurance Qualité

- .1 L'entrepreneur doit employer un système complet, un équipement si rapportant, incluant la fibre et l'adhésif tels que fournis et mis à l'essai par le fabricant. Aucune substitution ne doit être faite.
- .2 L'entrepreneur doit être licencié et formé par le fabricant.

1.04 Soumissions

- .1 Soumettre 2 copies de rapports de tests indépendants de :
Réflexion légère minimum 81 + Blanc arctique
73 + Blanc

Valeurs NRC selon ASTM C-423 menée par un Laboratoire certifié NVLAP :

	125	250	500	1000	2000	4000	NRC
0,50" ¹	,08	,16	,46	,87	1,07	1,12	,65
0,75" ²	,25	,36	,74	,98	,99	,99	,75
0,75" ³	,17	,58	,91	,89	,87	,84	,80
1,00" ¹	,12	,38	,88	1,16	1,15	1,15	,90

¹ Support massif

² lattis et plâtre

³ toit à faux-comble en tôle nervurées

Indice de propagation de la flamme

5 ASTM E-84/UL 723

Dégagement de fumée

5 ASTM E-84/UL 723

Pouvoir adhérent

SonaSpray «fc»

> 600 lb/pi²

ASTM E-736

SonaSpray «fc» Dura-K

> 900 lb/pi²

ASTM E-736



1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4

Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333

www.benolec.com info@benolec.com





Résistance à la compression

SonaSpray «fc»	> 400 lb/pi ²	ASTM E-761
SonaSpray «fc» Dura-K	> 600 lb/pi ²	ASTM E-761

- .2 Une certification écrite du fabricant que le produit ne contient pas d'amiante, de fibre de verre ou autre forme de fibre minérale.

1.05 Livraison du produit, entreposage et manutention

- .1 Le produit doit être livré dans son emballage original, non ouvert sur lequel le nom du fabricant apparaît, l'identification du produit et la référence U.L.
- .2 Ne pas entreposer le produit directement sur le sol, le couvrir et le conserver à l'abri de l'humidité, bien au sec.
- .3 Protéger le liquide adhésif du gel.

Section II — Produits

2.01 Manufacturier approuvé :

- .1 International Cellulose Corporation
12315 Robin Boulevard, Houston, Texas 77045
(713) 433-6701 or (800) 444-1252 FAX: (713) 433-2029
- .2 DISTRIBUTEUR:
BENOLEC
1451, Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél.: 450.922.2000 Fax: .450.922.4333
Site Web : www.benolec.com info@benolec.com

2.02 Matériaux :

- .1 SonaSpray «fc» Traitement acoustique _____
- .2 SonaSpray «fc» Dura-k _____
- .3 Couleur _____
*La couleur déterminera le prix

Section III — Exécution

3.01 Inspection – Préparation – Installation

- .1 L'entrepreneur en acoustique examinera toutes les surfaces et devra rapporter toute condition insatisfaisante par écrit à l'entrepreneur général et l'architecte. Le travail ne doit pas être entrepris tant que les conditions insatisfaisantes ne sont pas corrigées.
- .2 Fournir couverture, bâche ou autre recouvrement adéquat pour tout matériaux/surfaces qui n'ont pas à être pulvérisés de façon à prévenir les dommages lors de la vaporisation.





- .3 La surface à être isolée par pulvérisation doit être inspectée préalablement à l'application afin de déterminer si un apprêt/scellant est nécessaire afin d'assurer l'adhérence et ou afin de prévenir la décoloration causée par des taches migratrices. Apprêter en conséquence.
- .4 Le travail devra être coordonné avec les autres corps de métier avec lesquels le travail peut être affecté ou avoir un effet sur l'installation de la fibre de cellulose pulvérisée.
- .5 L'installation, le nettoyage et le récurage doivent être accomplis conformément aux recommandations du fabricant et les normes habituelles de construction.
- .6 Fournir continuellement une ventilation naturelle ou mécanique pour manœuvrer l'isolant de façon sécuritaire.

3.02 Programme

- .1 Fournir un tableau détaillé lorsque l'isolant requiert une liste par couleur, une valeur isolante, une valeur NRC et autres attributs.

Révisé janvier 2011



1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333
www.benolec.com info@benolec.com

